



www.ameste.org

# AMESTE

ASSOCIATION MOSELLANE D'ENSEIGNEMENT  
SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET ECONOMIQUE

*... 60 années de contribution à  
l'économie régionale par le soutien  
à la formation à de nouveaux métiers*

## Concours

« Transition Digitale 2024 »

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

Date limite d'envoi de votre dossier

**samedi 30 septembre 2024 à**

[contact@ameste.org](mailto:contact@ameste.org)

## ■ Organisateur : AMESTE

- **L'AMESTE** (Association Mosellane d'Enseignement Scientifique, Technique et Economique) créée en 1958, soutient les actions de formation professionnelle des jeunes et des adultes, en relation avec les branches professionnelles et les établissements d'enseignement, afin de satisfaire les besoins en recrutement dans les métiers en tension. L'AMESTE promeut également l'apprentissage et l'alternance.
- Le Prix de la Transition Digitale a vocation de mettre en avant l'usage des **nouvelles technologiques numériques** et les opportunités d'innovations, de développement et d'amélioration de la performance dans un contexte de compétitivité exacerbée.
- L'aspect « Acquisition des compétences » pour comprendre et maîtriser ces nouveaux outils numériques est également crucial pour réussir l'intégration dans les process des entreprises.
- Le **Prix AMESTE de la Transition Digitale** vient reconnaître et récompenser une entreprise ayant mis en œuvre avec succès des initiatives de transformation numérique au sein de son organisation.

## ■ Le prix de la « Transition Digitale » : 3<sup>ème</sup> édition, initiative AMESTE

1<sup>ère</sup> édition : novembre 2021, 2 lauréats récompensés

## ■ Un concours ouvert à tous

- Pour toutes les entreprises lorraines
- Quelle que soit leur secteur d'activité : Artisanat, Commerce, industrie, services, numérique, agriculture, professions libérales...
- Quelle que soit leur taille.

## ■ Comment candidater ?

- Renseigner simplement :  
le formulaire en ligne ne vous prendra que quelques minutes,  
ou les pages 3,4 et 5 de ce document et les renvoyer par mail à [contact@amestre.org](mailto:contact@amestre.org).
- Joindre, si vous le désirez le ou les documents complémentaires :
  - Descriptif du projet et/ou éléments remarquables,
  - Particularités ou spécificités du projet ou du domaine d'activités, en plus de la qualité et de la présentation du dossier.

## ■ Evaluation des candidatures

- Les candidatures seront évaluées par un jury d'experts issus du monde de l'enseignement, de la recherche et de l'industrie.
- Critères d'évaluation :
  - Apport de la transformation digitale à l'efficacité de l'entreprise (production, maintenance, commerce, ...) et sa contribution au projet d'entreprise,
  - Accompagnement des salariés et évolution des compétences,
  - Innovation dans l'application des technologies numériques,
  - Pérennité des solutions numériques mises en place

## ■ Confidentialité des informations

- Toutes les informations fournies seront traitées de manière confidentielle.

## ■ Votre engagement

Chaque lauréat(e) s'engage de fait à :

- A garantir sur l'honneur la sincérité et la véracité des informations remises dans le cadre de prix de la transition digitale,
- Adhérer à l'association AMESTE,
- Participer à la cérémonie de remise du prix de la Transition Digitale.

## ■ Le prix

- Le prix AMESTE est accompagné d'une aide de 3 000 €
- Accompagnement complémentaire :  
Le lauréat du Prix de la Transition Digitale recevra une reconnaissance publique, une visibilité médiatique et un trophée honorifique lors d'une cérémonie de remise des prix organisée par l'AMESTE

## ■ Dépôt du dossier

Règlement et Dossier de candidature accessibles sur le site [www.ameste.org](http://www.ameste.org)

Dossier de candidature à renvoyer :

- par mail à l'adresse : [contact@ameste.org](mailto:contact@ameste.org)
- ou sur le site : [www.ameste.org](http://www.ameste.org)

AMESTE :

- Siège de l'association :  
MAISON DES ENTREPRISES  
48 place Mazelle  
57000 METZ
- Site Web : [www.ameste.org](http://www.ameste.org)
- Contact : [contact@ameste.org](mailto:contact@ameste.org)

# REGLEMENT DU CONCOURS

## « Transition Digitale #2024 »

### ARTICLE 1 : L'OGANISATEUR

L'AMESTE, Association Mosellane d'Enseignement Scientifique Technique et Economique est l'organisatrice et la seule maîtresse d'œuvre du concours.

Contact : [contact@ameste.com](mailto:contact@ameste.com)

[www.ameste.org](http://www.ameste.org)

### ARTICLE 2 : L'OBJET DU CONCOURS

Ce concours vise à promouvoir l'usage des nouvelles technologies numériques, de développer les compétences associées. Le but est de faire connaître les bons usages et applications au profit de la performance et du développement des entreprises.

### ARTICLE 3 : LES CANDIDATS

**Peuvent candidater** : toutes les entreprises lorraines, quels que soient leur taille (Grand entreprise, PMI/PME, TPI/TPE, ....) et secteurs d'activités (Artisanat, Commerce, industrie, services, agriculture, ...). Un projet peut regrouper une entreprise et une société de service œuvrant pour le projet (société informatique, Start-Up, PME, TPE, cabinet conseil,...)

Ne peuvent concourir ni les organisatrices, ni les personnes ou organismes amenés à participer à l'organisation du concours.

### ARTICLE 4 : LES PROJETS

Parmi les critères pris en compte, la présentation, la qualité du dossier, l'apport des technologies digitales mises en œuvre, l'intégration des processus business de l'entreprise :

- Apport de la transformation digitale à l'efficacité de l'entreprise (production, maintenance, commerce, ...) et sa contribution au projet d'entreprise,
- Accompagnement des salariés et évolution des compétences,
- Innovation dans l'application des technologies numériques,
- Pérennité des solutions technologiques numériques mises en place

### ARTICLE 5 : CALENDRIER DU CONCOURS 2023

1- Calendrier :

- Mardi 27 mai 2024 : lancement du concours lors de l'AG de l'AMESTE.
- Samedi 30 septembre 2024 : date limite d'envoi des dossiers de candidature.
- Du 1 au 31 octobre 2024 : interviews et auditions des candidatures.
- La date de la cérémonie de remise des Prix a traditionnellement lieu à la mi-novembre. Elle sera établie dans le courant du premier semestre 2023.

2- Formalités de retrait et de dépôt du dossier de candidature

- **Participation au concours** : les candidates doivent s'inscrire en ligne sur le site de l'AMESTE : [www.ameste.org](http://www.ameste.org)
- Suite à cette inscription, le **règlement du concours** leur sera adressé par courrier électronique
- Les dossiers de candidature au concours sont à envoyer par mail à : [contact@ameste.org](mailto:contact@ameste.org)

### ARTICLE 6 : LE JURY

Le Jury réunit le Président et des membres de l'AMESTE et les partenaires, professionnels et scientifiques. Le Jury désigne les projets qui correspondent le mieux aux critères d'éligibilité.

Parmi les critères pris en compte, l'impact de l'innovation technologique sur la performance de l'entreprise, l'intégration dans les Processus Business et l'appropriation par les salariés sont également des facteurs déterminants.

## ARTICLE 7 : NATURE ET MONTANT DES PRIX

Le prix AMESTE est d'un montant de 3 000 €

Accompagnement complémentaire :

Le lauréat du Prix de la Transition Digitale recevra une reconnaissance publique, une visibilité médiatique et un trophée honorifique lors d'une cérémonie de remise des prix organisée par l'AMESTE

Le prix est remis au lauréat sur justificatif de l'entreprise pour laquelle elles concourent. Le Jury réunit le Président, des membres de l'AMESTE et les partenaires, professionnels et scientifiques. Il désigne les projets qui correspondent le mieux aux critères d'éligibilité. Parmi les critères pris en compte, la présentation, la qualité du projet, la pertinence des technologies digitales mises en œuvre, l'intégration dans les processus opérationnels de l'entreprise et l'efficacité obtenue.

## ARTICLE 8 : ENGAGEMENT DES CANDIDATS

Les lauréats s'engagent à :

- À garantir sur l'honneur la sincérité et la véracité des informations remises dans le cadre du concours.
- A adhérer à l'association AMESTE
- À participer aux opérations de relations publiques et de presse relatives au concours et à répondre aux questions éventuelles de la presse, ainsi qu'à mentionner l'AMESTE et les partenaires du prix.

Elles autorisent l'AMESTE à communiquer leurs coordonnées, leur image et les informations concernant leur entreprise aux divers médias qui couvrent cette action. Les candidats s'interdisent toute réclamation ou demande de dédommagement à ce sujet.

Le dépôt d'une candidature vaut acceptation du présent règlement.

## ARTICLE 9 : RESPONSABILITE DES ORGANISATEURS

Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables des modifications pouvant être apportées dans les dates de réalisation du concours, le montant du prix ainsi que l'éventuelle interruption momentanée ou définitive du concours pour quelque cause que ce soit.

## ARTICLE 10 : CONFIDENTIALITE

Les membres du jury et les personnes ayant accès aux dossiers déposés dans le cadre du présent concours s'engagent à garder confidentielle toutes les informations relatives aux projets.

## ARTICLE 11 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

La participation au concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement sans possibilité de réclamation.

Lu et approuvé

Date :

Signature :